



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00012** du **22 FEV. 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Madame RONDIN Brigitte
 25 Rue Gambetta
 38680 Pont en Royans

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par
SNCF Réseau, remplacement de menuiseries par de nouvelles équipées de vitrage
acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect). appartement du 3ème étage

Sur un terrain sis 158 Rue de Paris
Cadastré AH622

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **22 FEV. 2024**

Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00012** du **22 FEV. 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,